

Groupe Casino
A l'attention de monsieur Jean-Charles Naouri
Président directeur général

Paris, le 10 novembre 2015.

Monsieur Naouri,

foodwatch a publié le 27 octobre dernier les résultats d'une étude menée dans trois pays (France, Allemagne et Pays-Bas) et portant sur la présence d'huiles minérales dans des produits de grande consommation : riz, pâtes, couscous, lentilles, cacao en poudre, etc. Il en ressort que, sur les 42 produits achetés en France, six aliments testés sur dix sont contaminés par des hydrocarbures aromatiques d'huile minérale (MOAH).

Parmi les produits testés figurent 4 produits du groupe Casino. Nous attirons votre attention sur les résultats inquiétants de 3 de ces produits qui contiennent tous des MOAH : le Riz long grain Casino, les Lentilles vertes Casino et les P'tit Prix Corn Flakes de Monoprix.

Or selon l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), ces MOAH « peuvent être à la fois mutagènes et cancérogènes ». Nous nous référons à l'avis scientifique publié par l'EFSA en 2012 : *Scientific Opinion on Mineral Oil Hydrocarbons in Food*, EFSA Panel on Contaminants in the Food Chain (CONTAM), in EFSA Journal 2012;10(6):2704.

Le groupe Casino peut – et doit – se saisir du problème, connu depuis longtemps, et pour lequel des solutions existent. Plus de 33.250 consommateurs ont d'ores et déjà signé la pétition foodwatch demandant des barrières obligatoires pour empêcher la contamination des aliments par les huiles minérales.

foodwatch demande donc au groupe Casino :

1. **De s'engager à prendre des mesures efficaces pour protéger les consommateurs et prévenir la contamination des aliments par les MOAH**, par exemple par la mise en place de barrières fonctionnelles pour tous les emballages alimentaires en papier et carton.
2. **De communiquer de manière transparente sur la façon dont le groupe et ses marques comptent résoudre ce problème et, surtout, dans quel délai.**

De plus, foodwatch recommande vivement un **rappel des produits présentant des traces de MOAH.**

Enfin, l'un des quatre produits du groupe Casino testés ne fait pas état d'une présence détectable d'hydrocarbures aromatiques : les Linguine de Monoprix Gourmet. Des facteurs variés peuvent expliquer un tel résultat. Néanmoins, s'il s'avérait que le groupe Casino ou l'un de ses sous-traitants ait eu recours à un procédé pour prévenir la migration des huiles minérales vers les aliments, qui pourrait avoir contribué à ce résultat, nous vous invitons à nous en faire part. Nous désirons en effet également communiquer sur les mesures efficaces mises en place par certains acteurs de l'industrie agroalimentaire, lorsque cela est le cas.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous répondre d'ici le 20 novembre prochain. Notez que, par souci de transparence, foodwatch se réserve le droit de rendre publiques notre lettre de ce jour ainsi que les réponses que vous voudrez bien y apporter.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, monsieur Naouri, nos salutations distinguées.



Directrice générale, foodwatch France

NOTE SUR LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET SES RESULTATS :

La teneur en huiles minérales des 120 aliments a été mesurée par HPLC-GC-FID (*high-performance liquid chromatography-gas chromatography-flame ionization detection*), conformément aux méthodes de l'EFSA sur la détermination des niveaux d'hydrocarbures dans les aliments et matériaux d'emballage. Tous les tests ont été réalisés en juillet 2015 par un laboratoire agréé aux normes DIN EN ISO 17025. Foodwatch a rendu ces résultats publics sur son site Internet le 27 octobre 2015 à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1GSpTKV>

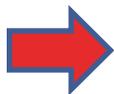
EXTRAIT – RESULTATS POUR LES 4 PRODUITS DU GROUPE CASINO TESTES

F



CORN FLAKES

	Casino Riz Long Grain (Casino)	Casino Lentilles vertes (Casino)	Monoprix P'tit Prix Corn Flakes (Monoprix)	Monoprix Gourmet Linguine (Monoprix)
Date limite de consommation	21/10/2016	14/10/2017	21/06/2016	04/03/2018
Matériau d'emballage**	Fibres recyclées	Fibres recyclées	Fibres recyclées	Fibres recyclées
DANS L'EMBALLAGE				
Hydrocarbures saturés d'huile minérale (MOSH) en mg/kg	405	380	275	260
Hydrocarbures aromatiques d'huile minérale (MOAH) en mg/kg	52	74	87	42
DANS L'ALIMENT				
Hydrocarbures saturés d'huile minérale (MOSH) en mg/kg	 2,7	 1,1	 2,3	 pas détectable
Hydrocarbures aromatiques d'huile minérale (MOAH) en mg/kg	 0,8	 0,5	 0,8	 pas détectable





EMC DISTRIBUTION

Vitry sur Seine, le 20 novembre 2015

A l'attention de Madame Karine Jacquemart
Directrice Générale
Foodwatch France

Madame,

Vous nous avez sollicités, par courrier en date du 10 novembre, suite aux analyses que vous avez réalisées sur des produits alimentaires appartenant aux marques du groupe Casino. L'étude que vous avez réalisée porte sur les huiles minérales identifiées dans les produits et dans les emballages en carton de quatre références.

Tout d'abord, nous attirons votre attention sur le fait que ces emballages nous sont vendus comme conformes à la réglementation en vigueur (textes européens, nationaux, guides de bonnes pratiques,..) et qu'ils sont achetés à des fabricants de carton comme « aptes au contact alimentaire ». Nous vérifions attentivement, pour l'ensemble des produits que nous référençons, cette conformité réglementaire et le contact alimentaire à travers les déclarations, certificats et analyses de nos fournisseurs.

Cependant, nous laissons à nos fournisseurs le choix de leurs propres fournisseurs avec un cahier des charges leur demandant notamment d'utiliser des cartons ayant une teneur maximale fixée sur les huiles minérales. Cette exigence a été intégrée dans la trame de nos cahiers des charges à partir de 2012. Depuis, nous interrogeons régulièrement la filière papier-carton pour connaître leurs avancées sur le sujet de la mise à disposition de filières contrôlées ou de formulations barrières. En atteste, le dernier échange avec COPACEL (Union française des industries des cartons, papiers et celluloses) le 17 septembre 2015, lors duquel seuls les fabricants de fibres vierges se sont manifestés. Toutefois, cela ne va pas dans le sens du développement durable, qui est une valeur forte au sein du Groupe Casino.

Nous sommes également en faveur de la mise en place d'une réglementation européenne. Celle-ci permettrait de supprimer toute possibilité de commercialisation de matériaux contaminés à nos fournisseurs, mais aussi de motiver concrètement la filière papier-carton à proposer des solutions techniques applicables dans le secteur alimentaire.

Malgré nos recherches bibliographiques, nous ne sommes pas parvenus à identifier les sources spécifiques de contamination en MOAH par rapport aux MOSH. Il semble que toute présence de MOSH génère une teneur en MOAH à hauteur de 20% en moyenne du taux de MOSH. Par conséquent, nous devons réduire la teneur globale en MOSH pour réduire celle des MOAH, et c'est en ce sens que nous travaillons.

Comme vous l'avez signalé au travers de votre étude, les contaminations peuvent provenir de différentes sources (emballage primaire, emballage secondaire, process de fabrication,..), il nous apparait donc nécessaire de privilégier la diminution à la source de la contamination

EMC DISTRIBUTION

23 Quai Jules Guesde
94 400 Vitry-sur-Seine
Société par Actions Simplifiée
au capital de 945 000 €
28 269 104 R.C.S. Créteil

www.groupe-casino.fr



identifiée et de renforcer la protection finale du produit. A ce titre, nous sommes actuellement en contact avec plusieurs fabricants de papier-carton afin de trouver les solutions adéquates.

Afin de vous apporter des éléments plus précis, vous trouverez ci-dessous des informations concernant les références que vous avez analysées.

Casino riz long grain :

Le passage en sachet de toutes les références de riz (hors sachets cuisson), a été acté en début d'année 2015. Notre fournisseur écoule actuellement ses stocks d'étuis en carton. Toutes les premières productions en sachet sont programmées en novembre et décembre 2015. Ces produits seront disponibles début 2016 dans nos magasins.

Casino lentilles vertes :

Actuellement, le carton utilisé contient 50% de fibres recyclées. Notre fournisseur a récemment finalisé avec succès des tests de machinabilité avec des étuis en carton fabriqués à base de pâte vierge. Des négociations sont en cours pour l'application aux produits du groupe Casino.

Monoprix. Corn flakes P'tit Prix :

Nous avons audité notre fournisseur au mois de juillet 2015 spécifiquement sur les emballages. Un plan de contrôle sur les huiles minérales a été demandé suite à cet audit. Notre fournisseur est toujours en phase d'analyse du marché, notamment allemand, pour déterminer la solution la plus adaptée au produit. En effet, les céréales pour le petit déjeuner peuvent développer un goût désagréable si elles sont conditionnées dans un emballage trop barrière aux échanges gazeux. Des tests de vieillissement sont donc prévus pour faire le choix optimal au niveau d'une solution barrière. Des négociations sont en cours pour l'utilisation d'un carton à base de fibres vierges courant 2016.

Monoprix – Linguine Monoprix Gourmet

Notre fournisseur conditionne les pâtes dans un sachet épais en polyoléfine et un étui carton à base de fibres vierges et recyclées. Ce sachet plastique dispose de caractéristiques spécifiques pour sa résistance lors des étapes de conditionnement et limite la migration des contaminants pouvant se trouver dans l'étui carton.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Philippe IMBERT
Directeur Qualité Groupe Casino

A l'attention de monsieur Philippe Imbert
Directeur Qualité
Groupe Casino

Paris, le 7 décembre 2015

Monsieur Imbert,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 20 novembre et vous remercions des informations que vous avez bien voulu fournir.

Il apparaît que le groupe Casino reconnaît le problème de la contamination des aliments -conditionnés dans des emballages en carton - par les huiles minérales (hydrocarbures) et semble rechercher des solutions. **C'est un signe encourageant.**

Toutefois, pour la santé des consommateurs, il est nécessaire d'aller plus loin. Comme vous le savez, l'étude de foodwatch a mis en évidence la présence d'huiles minérales aromatiques, ou MOAH, dans deux produits Casino et un produit Monoprix. Permettez-nous de vous rappeler que d'après l'Autorité européenne de sécurité des aliments, ces MOAH « peuvent être à la fois mutagènes et cancérogènes ». Pour l'Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques (BfR), la situation est claire: « aucune migration démontrable de MOAH dans les aliments ne devrait se produire ».

Nous avons bien noté certaines initiatives prises par le groupe Casino. Il faudra s'assurer toutefois que ces mesures sont réellement de nature à prévenir efficacement la contamination des aliments (nous savons par exemple que les emballages en fibres vierges ne suffisent pas).

Mais surtout, **pourquoi attendre ?** Nous encourageons le groupe Casino à aller plus loin pour protéger la santé des consommateurs et nous renouvelons notre demande : **le rappel immédiat des produits dont les tests en laboratoire ont révélé la présence de MOAH.** En Allemagne, un fabricant a d'ores et déjà annoncé le rappel d'un riz contaminé par des MOAH.

Enfin nous prenons acte du fait que le groupe Casino se prononce en faveur d'une réglementation qui s'applique à tous les fabricants et distributeurs. Des solutions existent, il convient en effet de les mettre en œuvre dès que possible dans tout le secteur.

Veillez agréer, Monsieur Imbert, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Karine Jacquemart
Directrice générale, foodwatch France